

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL DU 22 septembre 2021 salle DUBOEUF

présents : M. DAVAL M, M GOFFOZ A, , M. MANGAVEL P, Mrs DALLIERE J, BARRET C, BARRAUD D, BUTIN L, , Mmes PALLANCHE B, DALLIERE C, DUBOST M P, GUILLOT M, GEORGES M, LAURENT E

Absents excusés : SOUCHON M, CHAFFAL M

Secrétaire de séance : BARRAUD Dominique

M. DAVAL Marius remercie les membres présents.

Le compte rendu du 24 Août 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Sous la présidence de Monsieur DAVAL Marius, le Conseil traite les dossiers suivants :

Ordre du Jour :

- Délibération exonération taxes foncières

Exonération de 2 ans de la part communale sur les taxes foncières pour les nouveaux permis de construire, déclaration préalable et modification de bâtiment agricole en habitation. Approuvé à l'unanimité des membres présents.

- Délibération temps de travail :

Au 1^{er} janvier 2022 toutes les collectivités devront être à 1607 h de travail ce qui est déjà le cas pour les agents de la commune de Saint Martin la Sauveté. Approuvé à l'unanimité des membres présents.

- Reconduction contrat PEC :

Le contrat de l'aide secrétaire arrive à échéance le 31 octobre 2021. Comme la CCVAI a un besoin de 7 h par semaine, le contrat sera reconduit pour 27 h avec un remboursement de 7 h par la CCVAI . L'ensemble du conseil municipal donne son accord

- Commission bâtiments :

M. MANGAVEL relate les avancées de chaque projet. L'autolaveuse de la salle ERA est réparée. L'ordinateur de commande du chauffage est HS. Devis de réparation 3537 € ht.

La commission bâtiments a retenu l'entreprise DEMARS pour nettoyer la flèche du clocher, les travaux débiteront qu'à la fin du 1^{er} trimestre 2022.

Il reste à aplanir le sol de la réserve pour la bâche à eau.

City stade 12 x 21 m ou déca parc 10 x 16 m. L'emplacement serait en face du mini-golf, avec terrassement, rénovation et installation de jeux, sanitaire pour personne à mobilité réduite, rénovation du mini-golf, le projet se chiffrerait à 100 000.00 €.

Travaux micro crèche, dossier d'aide financière déposé en début d'année à la CAF et enveloppe solidarité, l'ensemble des devis avait été étudié. Le conseil se positionne sur l'ensemble des devis par un vote, 12 pour et une abstention.

Les agents d'entretien sont demandeurs de petit matériel, une liste sera établie et le matériel sera acheté.

- Grillage tennis :

Afin de pouvoir récupérer les balles de tennis qui passe par-dessus le grillage, la propriété de la commune sera délimitée et clôturée avec un grillage d'environ 2 m de haut.

- Lampadaire stade :

Le SIEL à établi un devis de pose de mat et éclairage du parking du stade, pour un montant à charge de la commune de 2451 €. L'ensemble du conseil est pour.

- Commission culture :

Le livret de présentation de la commune est presque terminé. Un devis établi par l'imprimerie propose un montant de 410 € pour 200 livrets. L'ensemble du conseil valide la proposition. Un rappel est fait sur l'avancement du bulletin municipal. Suite à la visite du site de la madone, un devis de réparation ou non de la table d'orientation a été demandé. La réparation s'avère impossible, le remplacement aurait un coût d'environ 3 000.00 €. Un groupe de travail composé de Mme PALLANCHE, DUBOST, M. DALLIERE, GOFFOZ, BUTIN est chargé de faire des propositions d'aménagement.

Le conseil des jeunes ira le 29 septembre 2021 découvrir la CCVAI et visite de la déchèterie de Saint Germain Laval. Le 4 novembre ils assisteront à un conseil communautaire à la CCVAI.

Un arbre « CORMIER » en voie de disparition, a été choisi par les enfants pour l'installation de leur conseil. Il sera planté dans le parc de la mairie le mercredi 3 novembre.

Le groupe de travail pour l'avenir du bâtiment « tout est là » s'est réuni et va faire des propositions au conseil.

- Arrêté chat :

Un arrêté pour la capture des chats errants va être pris et des avis informeront la population quand les dates seront déterminées.

- Mise à jour fiche projet :

Relecture des fiches projets a été effectuée afin d'enlever ce qui est fait et rajouter d'autre projet .

Questions diverses

- Devis PADEL chemin Fonteilles et Laval :

Afin d'intégrer au plan le chemin des Fonteilles, un devis de géomètre à été validé par le conseil municipal. La procédure va continuer.

- Devis SIEL terrain chemin du Montrobert :

Suite au dépôt du dossier de géomètre pour les terrains de M. VERNIN, le SIEL à fait une proposition d'installation de l'électricité pour un montant de 15 696 €. L'ensemble du conseil approuve le Devis.

- Ecole :

Les institutrices remercient la communes et les agents communaux pour tous les travaux de peinture, ciment, pose d'étagère qui ont été réalisés pendant les vacances scolaires.

Les effectifs du RPI sont de 26 à Saint Martin et 33 à Ailleux. ET de 35 pour l'école Saint Joseph.

Le service de la cantine est redevenu en une seule foi. Mais avec la mise en place dans les 2 salles de la récréé et cour divisée en 2 pour ne pas mélanger les élèves. La commune a reçu l'avis du comité médical pour le dossier de notre agent en arrêt.

Ordre du Jour :

Séance levée à 22 h 37

Le Maire

